



**HAL**  
open science

## Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2014, Université Lille 1 - Sciences et technologies. hceres-02037210

**HAL Id: hceres-02037210**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037210>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Géographie et aménagement

de l'Université Lille 1 - Sciences et  
technologies - USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géographie et aménagement

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008918

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Lille 1, Villeneuve d'Ascq.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention de licence *Géographie et aménagement* de l'Université Lille 1 propose une formation généraliste théorique et méthodologique en géographie et aménagement du territoire, pour un public composé essentiellement d'étudiants en formation initiale après l'obtention d'un baccalauréat. Elle offre trois parcours, différenciés à partir de la troisième année (L3), en *Géographie*, *Géographie-option enseignement* et *Aménagement-Environnement-Urbanisme*, qui permettent d'envisager une poursuite d'études en master dans le domaine choisi ou la préparation aux concours de la fonction publique et en particulier ceux de l'enseignement. Elle accueille une centaine d'étudiants en première année (L1), entre 50 et 70 étudiants en deuxième (L2) ou troisième année (L3) encadrés par une équipe pédagogique forte de 40 enseignants, majoritairement issus des sections 23 et 24 du CNU (géographie et aménagement).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif de cette formation ancienne et solide est de fournir, grâce à des enseignements disciplinaires (dont la part semble un peu trop importante en L1), cohérents et progressifs (bases, approfondissement, spécialisation), un socle de connaissances et de compétences permettant d'envisager la poursuite d'études en master ou la préparation

aux concours de la fonction publique et de l'enseignement. Les enseignements d'ouverture en sociologie permettent une réorientation éventuelle, tandis que ceux en histoire favorisent la préparation aux concours de l'enseignement. La forte représentation de la préhistoire dans le programme donne matière à interrogation. Les compétences additionnelles (langues, TICE) peuvent être validées par des certifications (CLES, C2i). L'acquisition de compétences transversales (réalisation de dossier personnel, prise de parole, etc.) est peu valorisée dans le dossier, mais bien détaillée dans la description des enseignements en annexe même si leur évaluation n'est pas spécifiquement évoquée. Les compétences préprofessionnelles, notamment celles liées aux domaines de l'enseignement et de l'aménagement sont précisément exposées, même si certains enseignements semblent être optionnels. Les trois parcours de spécialisation (*Géographie*, *Géographie-option enseignement*, *Aménagement-Environnement-Urbanisme* (AEU)) proposés en L3 se construisent progressivement au cours des années précédentes par le choix des options. L'orientation professionnelle de la spécialisation *AEU* bénéficie des interventions de huit intervenants extérieurs, mais pour un volume horaire total faible. La participation d'intervenants d'autres UFR de l'Université pourrait être envisagée dans les domaines en lien avec la géographie physique et l'environnement. La répartition entre cours magistraux et travaux dirigés donne une place importante à ces derniers et la charge de travail pour les étudiants est équilibrée. Enfin, l'évaluation des connaissances et compétences est basée exclusivement sur le contrôle continu (trois évaluations par semestre et par unité d'enseignement), selon des modalités de contrôle variées (dossiers, oraux, devoirs sur tables, devoirs à la maison) et faisant appel aux compétences spécifiques de la discipline (cartographie par exemple).

L'université Lille 1 met en place un éventail de dispositifs d'aide à la réussite (informations, réorientation, PPPE, portefeuille de compétences, « Parcours Réussite Etudes Longues » cofinancé par la région, accompagnement des étudiants handicapés et empêchés, aide à la mobilité internationale, etc.) qui sont appliqués dans la mention. Celle-ci propose également des actions complémentaires telles que : des réunions pédagogiques pour aider les étudiants à choisir les options pertinentes en fonction du parcours qu'ils envisagent ; une réunion d'information sur l'orientation et la licence professionnelle ; une semaine d'intégration pour les L1 financée par le plan réussite licence ; une adaptation pédagogique et un report de coefficients pour les étudiants handicapés, empêchés ou salariés ; la gestion d'une plateforme pédagogique « moodle » permettant d'accéder aux cours et aux documents en ligne ; la présence d'un correspondant de la vie étudiante au sein de l'UFR. Le document proposé à l'évaluation n'informe pas sur les enseignements de mise à niveau, peut-être parce que la majorité des étudiants sont issus des baccalauréats généraux. La mention ne propose pas de formation continue. Ces actions se traduisent par un degré élevé de satisfaction des étudiants et par des taux de réussite autour de 50 % en L1, 75-80 % en L3, et de 100 % dans le parcours *AEU*.

L'encadrement des étudiants relatif à l'insertion professionnelle et la poursuite d'études semble particulièrement soigné, notamment en ce qui concerne l'orientation vers les masters (accompagnement dans le choix des options), mais aussi l'orientation vers la licence professionnelle *Aménagement territorial durable et géomatique* qui permet une insertion professionnelle des diplômés. Les étudiants sont particulièrement bien préparés dans le cadre de leur PPPE (Projet personnel et professionnel de l'étudiant), pour leur candidature au master (CV, entretien). Le parcours de licence L3 *AEU*, accessible sur dossier et entretien, prépare spécifiquement au master *Aménagement urbanisme et développement des territoires* (AUDT), fleuron de l'offre présentée, tandis que le master *Géographie, milieux et territoire* semble moins lié à l'UFR. En *Géographie*, des UE spécifiques préparent aux concours de la fonction publique et à ceux de l'enseignement. Globalement sur la licence, les taux de réussite par année sont dans la norme (autour de 50 % en L1 entre 2008-2009 et 2011-2012 et entre 75 et 80 % en L3 aux mêmes dates). Ils accusent un certain fléchissement en L1 (non expliqué), mais sont stables ou en voie d'amélioration en L2 et L3. La filière *AEU*, sélective, enregistre sur les trois dernières années des taux de réussite de 100 %. Il semble que la majorité des étudiants de L3 (97 %) poursuivent leurs études en master (dans l'établissement ou non). Il est dommage qu'aucune information ne soit fournie sur le devenir des étudiants sortants non diplômés (notamment ceux du niveau L1), ni de ceux qui ne choisissent pas le master au sortir de la L3.

L'équipe pédagogique compte 40 enseignants dont 26 MCF, 9 PR, 2 PAST et 3 PRECE, dont la disponibilité est louée par 93 % des étudiants de la mention. La majorité d'entre eux (23) est issue de la section 23, géographie et 8, de la section 24 (aménagement). Le dossier est muet sur l'accompagnement administratif. L'équipe pédagogique se réunit en CPP (commission pédagogique paritaire) qui tient lieu de conseil de perfectionnement, même s'il n'en est pas un au sens plénier du terme. En particulier, il ne comprend pas de membres extérieurs. De fait, si la disponibilité des enseignants semble indiscutable, le pilotage de la mention semble relativement faible, ou mal renseigné dans le dossier. Aucune information n'est fournie permettant de déterminer le degré de connaissance de la population étudiante (origine, type de bac etc... même si une mention est faite des étudiants en changement d'orientation), ni l'impact éventuel sur la formation. Il n'y a pas d'enseignants référents. En revanche, des évaluations des enseignements sont réalisées par les étudiants, et prises en compte par l'équipe pédagogique, notamment pour l'harmonisation de la L2. La CPP contribue à l'autoévaluation de la formation sans que les modalités de cette action ne soient explicitées. La valorisation du diplôme par l'équipe pédagogique fait preuve de dynamisme : au-delà des dispositifs mis en place par l'Université (journées portes ouvertes, salon de l'étudiant, forums, etc.), l'UFR de

géographie édite un livret de présentation de la formation et entretient des relations privilégiées avec les enseignants des CPGE pour l'orientation vers l'université des étudiants géographes. Aucune mention n'est faite d'une communication vers les entreprises.

- Points forts :

- Une licence solide et cohérente, à excellent contenu disciplinaire qui prépare à la poursuite d'études en master et aux concours de la fonction publique et de l'enseignement.
- Un réel accompagnement des étudiants, au-delà des dispositifs mis en place par l'établissement, rendu possible par une équipe nombreuse et disponible.
- Des modalités d'enseignements (TD favorisés) et d'évaluation (contrôles continus) qui favorisent la réussite des étudiants.
- Une équipe pédagogique impliquée dans la valorisation du diplôme au-delà des actions menées par l'Université.

- Points faibles :

- Les aspects relatifs au pilotage de la mention ne sont pas assez explicites et certaines mises en conformité restent en suspend : conseil de perfectionnement et enseignants référents.
- Il y a peu de passerelles et pas de formation continue.
- Le devenir des étudiants non diplômés ou qui ne poursuivent pas en master n'est pas connu.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de fournir plus d'informations sur les modalités de pilotage de la mention et/ou mettre en place de réelles structures de pilotage, notamment créer un conseil de perfectionnement et instituer des enseignants référents pour aider à la réussite. Il serait souhaitable de chercher à connaître le devenir des étudiants qui quittent la mention en cours de licence ou qui ne vont pas en master.

En ce qui concerne les enseignements, il faudrait se préoccuper des passerelles et de la formation continue, séparer plus nettement dans le parcours les enseignements d'ouverture, les enseignements de préprofessionnalisation et les enseignements transversaux et rendre les PPPE obligatoires et non pas optionnels. Enfin, il conviendrait d'augmenter encore le volume des enseignements d'anglais et la proportion d'intervenants professionnels, notamment pour la filière aménagement du territoire. Enfin, les partenariats pédagogiques avec les sciences physiques et de la Terre pourraient être renforcés.



# Observations de l'établissement

13 mars 2014

## **Observations suite aux rapports d'évaluation de l'AERES**

### **LICENCE GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT**

#### **Domaine Sciences humaines et sociales**

#### **N° demande : S3 LI1 50008918**

L'équipe pédagogique de licence remercie le comité d'évaluation pour ses remarques. Les évaluateurs trouveront ci-dessous quelques précisions par rapport au dossier initialement envoyé.

Dans le système de contrôle de contenu, les formes d'évaluation par UE peuvent effectivement se faire sous forme de prise de parole à oral ou d'exposés. Celles-ci n'ont pas été détaillées dans le texte afin de ne pas le surcharger.

Concernant le devenir des étudiants sortants non diplômés, nous regrettons de ne pas avoir plus d'informations sur ce point. Malheureusement, l'OFIP ne peut nous fournir de données aussi précises à l'échelle de notre formation.

Le pilotage de la mention est structuré de la manière suivante :

- Les responsables d'UE effectuent un travail de coordination interne à l'unité d'enseignement du point de vue pédagogique et de l'organisation du contrôle continu (respect des 3 épreuves, répartition des coefficients, harmonisation des contenus...).
- Les Directeurs d'Etudes (DE) assurent l'organisation et le suivi des années de licence. Ils sont au nombre de cinq : 3 en parcours Géographie (L1, L2 L3), 1 en parcours AEU (L3), 1 pour le parcours PE. Ils effectuent également un travail de mise en cohérence des enseignements au cours des semestres. Ils veillent à l'application du système de contrôle continu et s'assurent de la diversité des épreuves. Dans le cadre de leurs missions, ils reçoivent les étudiants, dont ils sont les référents, et les accompagnent durant l'année universitaire. Ils sont à l'interface des étudiants, des enseignants et des secrétariats pédagogiques.
- Le responsable de mention, également président de jury, assure la cohérence entre les différentes années et parcours de la Licence. Cela s'est concrètement traduit par l'organisation de nombreuses réunions de coordination entre DE (sur les emplois du temps, pour réajuster certains enseignements ou parcours, mise en place des modalités d'évaluation...).
- Le Directeur des Enseignements coordonne l'ensemble des acteurs. Il a pour charge d'assurer la répartition des enseignements entre les différents intervenants. Il participe également aux réunions de coordination sur la Licence.

L'UFR de géographie et aménagement met à disposition de la formation 3 secrétariats pédagogiques pour l'accompagnement administratif (une secrétaire pour environ 80 étudiants). Ces dernières, situées dans le bâtiment de l'UFR de Géographie assurent l'accueil des étudiants en journée et leurs transmettent toutes les informations nécessaires à la poursuite de leurs études.

Enfin, concernant le nombre limité de passerelles et les conseils de perfectionnement, nous avons bien conscience du travail à effectuer sur ces points. Ils ont fait l'objet de toute notre attention dans le projet de maquette 2015-2019.